



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW TELBEC CODE 01

Projet de loi 76 sur le transport collectif

Le Parti Québécois obtient des garanties pour les couronnes nord et sud de Montréal

Québec, le 7 avril 2016 – La porte-parole du Parti Québécois en matière de transports, de stratégie maritime, d'électrification des transports et de stratégie numérique et députée de Vachon, Martine Ouellet, ainsi qu'André Villeneuve, député de Berthier, ont obtenu des garanties du ministre Jacques Daoust pour préserver le pouvoir décisionnel en transport collectif dans les couronnes nord et sud de Montréal.

« Le Parti Québécois a réussi à obtenir des gains importants sur le fonctionnement du réseau afin que les élus de la couronne sud et ceux de la couronne nord continuent de prendre les décisions sur leur territoire respectif », a expliqué Martine Ouellet.

Tant sur le plan de la desserte que pour la répartition du financement, des amendements au projet de loi 76 ont été obtenus par la députée de Vachon, permettant aux élus des deux couronnes de décider sur leur territoire. « Nous aurions souhaité plus d'autonomie pour la gestion du transport par autobus et adapté pour chacune des couronnes, mais la création des deux comités au sein du réseau, un pour la couronne nord et un deuxième pour la couronne sud, est une très nette amélioration du projet initial. De plus, des clauses de retrait permettent aux municipalités de décider elles-mêmes de la répartition du financement », a ajouté Martine Ouellet.

Le Parti Québécois a également fait un gain important pour les citoyens situés hors de la zone du réseau, en obtenant l'obligation, pour le réseau, d'offrir la continuité des services de transport collectif sur les territoires en périphérie du réseau.

« Il était important pour le Parti Québécois que la réorganisation imposée par le projet de loi 76 ne se fasse pas aux dépens des services offerts aux citoyens des régions périphériques, notamment en matière de transport adapté », a souligné André Villeneuve.

– 30 –

SOURCE : Bruno-Pierre Cyr
Attaché de presse
Cabinet du chef de l'opposition officielle
418 643-2743